

Extension Les Graverots zone d'Activités - Gy

Réseau	AEP	ENEDIS	TELECOMMUNICATION (Cuivre ou Fibre Optique)	ECLAIRAGE PUBLIC	EAUX PLUVIALES	EAUX USEES
Branchement	- Regard incongélable homologué par le gestionnaire - Tampon 400 kN	- Borne cibe ou REMBT (permettant 1 seul départ par lot)	- Regard béton L1T - Tampon fonte 250kN	Sans objet	- Regard de branchement Ø1000mm - Tampon fonte pour regard de branchement 400kN	- Regard de branchement Ø1000mm - Tampon fonte pour regard de branchement 400kN
Position du branchement	En limite de propriété sur domaine privé	En limite de propriété sur domaine privé	En limite de propriété sur domaine privé	Sans objet	En limite de propriété sur domaine privé	En limite de propriété sur domaine privé
Concessionnaires	GAZ ET EAUX	ENEDIS	ORANGE (Infrastructure génie civil uniquement)	Commune de GY	Commune de GY	GAZ ET EAUX
Prestations réalisées par l'aménageur	- Terrassement du branchement - Terrassement de la prise en charge - Pose de la gaine de branchement - Pose du regard - Pose mise en place dans regard du PE en attente avec robinet - Réalisation de la prise en charge sur conduite principale	- Terrassement du branchement - Pose et raccordement des câbles (Issus du domaine public) - Pose et mise à niveau du coffret	- Terrassement du branchement - Pose et raccordement des gaines (Issus du domaine public) - Pose du regard	Réseau d'éclairage du domaine public	- Terrassement et pose du branchement - Pose du regard	- Terrassement et pose du branchement - Pose du regard
Prestations réalisées par le concessionnaire à la charge de l'aménageur	Sans objet	- Mise sous tension du réseau public jusqu'au coffret en limite	- Fourniture et pose du précâblage fibre (Domaine public)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Prestations à la charge du constructeur	- Réalisation de la demande de raccordement auprès du concessionnaire - Mise à niveau du tampon du regard - Réalisation du réseau sur domaine privé	- Réalisation de la demande de raccordement et de mise en service auprès du concessionnaire - Raccordement du réseau privé dans coffret - Réalisation du réseau sur domaine privé	- Réalisation de la demande de raccordement auprès du concessionnaire et/ou du fournisseur d'accès - Fourniture et pose du câblage (Domaine privé) - Mise à niveau du tampon	Réseau d'éclairage du domaine privé	- Validation auprès du concessionnaire du dossier de conception de l'ouvrage de stockage et de régulation - Dimensionnement et création de l'ouvrage de stockage et de régulation - Mise à niveau du tampon - Raccordement du réseau privé sur regard	- Mise à niveau du tampon - Raccordement du réseau privé sur regard
Prestations réalisées par le concessionnaire à la charge du constructeur	- Installation du compteur dans le regard - Mise en service	- Mise en service	- Fourniture et pose du câblage cuivre (Domaine public) - Mise en service			
Remarques			Réseau réalisé par les fournisseurs d'accès télécom et à la charge du domaine privé (sur domaine public et privé) suite à demande de raccordement faite par le domaine privé auprès du fournisseur d'accès télécom.	Il n'existera aucun lien entre les réseaux d'éclairage public et privé.	Un rejet à débit régulé sera autorisé dans la limite des débits indiqué dans le PA10 - Règlement, sans débordement pour des pluies supérieur à une occurrence décennale.	

Tout les éléments de branchement (Regard, coffret ...) devront rester accessible à partir du domaine public